

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 35

Artikel: La puce
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fuchsias et jasmins, sous le soleil d'août qui donne aux teintes une intensité presque brutale ; les robes claires, les blouses de couleur, les chapeaux empanachés s'égaient et scintillent. Des oppositions de tons naissent et disparaissent tour à tour selon que la robe s'harmonise aux plantes exposées ou que le frais minois se penche vers une gerbe fleurie pour en respirer le parfum. Et puis, les femmes aiment à voisiner avec les fleurs, elles ont des délicatesses communes et miment, pour les toucher, des gestes qui sont un peu comme des caresses.

Chez nous, les Louis et les Louises abondent. Assurément, il n'est pas de famille où l'on ne rencontre quelqu'un ou quelqu'une auquel le bon roi très chrétien — drelin, din, din, — sert de patron dans un monde meilleur. Et cette circonstance donne au marché aux fleurs une nombreuse clientèle et une réjouissante animation. Le coup d'œil est délicieux. En rangs bien ordonnés, les glaïeuls, les asters, les pelargoniums, toutes les espèces résistantes et robustes qui ne craignent pas nos variations climatériques, offrent aux amateurs riantes corolles et feuillage rafraîchi. Les glaïeuls prennent, malgré la rutilance de leur fleur, un air alanguis et mélancolique ; les hortensias suscitent la pensée de bons et joyeux garçons ; les pelargoniums ont des élégances mièvres et précieuses ; les radibeuses se dressent sur leur tige flexible, fières et hautaines ; les chrysanthèmes, fleur d'hiver, égarées en cette fête estivale, paraissent plus exotiques encore et plus frissonnantes ; et, dans des vases pleins d'eau, les fleurs coupées s'épanouissent, attendant qu'une main experte les groupe artistement en gerbes harmonieuses. Des iris, aux allures hiératiques, des lys, très doux et très pieux, des œillets très esthétiques en leurs robes rouges, roses ou blanches, des fuchsias frétilants et mutins, et d'autres espèces peu coûteuses, offrandes du pauvre, pite odoante de la veuve.

Mais qu'importe cette nomenclature aux Louis et aux Louises auxquels les fleurs de Derrière-Bourg sont destinées ? Ils n'en ont cure et se délectent de leurs beautés anonymes sans souci de l'acte baptismal. Voyez cette jeune femme, très brune, portant en ses bras une gerbe fleurie, son visage est au niveau des fleurs, il en a presque la teinte mate, et sa chevelure noire, dont quelques branches frôlent parfois les corolles, contraste adorably avec la nuance claire des fleurs. Elle les regarde parfois et sourit, comme si d'elles à elle « un doux parler silencieux » disait des choses gentilles.

Et là-bas, ce vieillard, dont les quarvingts ans allègres sont venus s'épanouir un brin au contact des fleurettes. Il emporte un bouquet ; derrière lui, un gamin heureux de gagner quelques sous, tient un panier où sont rangés des pots de géraniums et d'héliotropes ; de temps à autre le vieillard se retourne pour constater la présence de son commissionnaire, puis rassuré en voyant le gosse, il reprend sa marche en pensant aux Louis et aux Louises pour lesquels il a fait emplette et qui diront si gentiment : « Merci, grand-père ! »

Il y a aussi des fillettes, de petites ouvrières, qui sont venues acheter un petit bouquet et qui, toutes joyeuses et jolies, leurs fleurs au corsage, bavardent, gazouillent. Il y a encore les jeunes hommes timides qui, pour Louisette, pour Louisa, pour Louison, choisissent un vase, anxié déjà à la pensée de l'accueil qui lui sera réservé. Et il y a enfin, l'homme d'âge mûr, l'homme marié, qui épouse une Louise et qui, à cette date, se remémore les jeunes années, les beaux jours des fiançailles, les Saint-Louis d'autrefois et, souriant à ces souvenirs gracieux, achète, lui

aussi, la fleur préférée qui réveillera peut-être l'amour assoupi et jettera peut-être aussi quelque oubli bienfaisant sur de légères fâtures, sur de minimes malentendus dont l'œuvre a mis son ombre sur le bonheur un peu fané !

Et ainsi, fleurs de Saint-Louis, partout, chez le riche, chez le pauvre, vous apportez une gaieté nouvelle, un rayonnement d'affection rassérénante... Assurément, serait-il heureux, le bon roi très chrétien, mort chez les infidèles, s'il voyait l'influence exquise de son nom manifestée par des gerbes fleuries et des vœux de félicité.

LE PÈRE GRISE.

Tare pour barre.

Jean Nifflet ne sort guère que deux fois par semaine, le lundi pour faire les dix heures à certain café de la place de la Palud, et le dimanche pour aller au prêche à St-François ou à St-Laurent. Dimanche dernier il était à St-François. Le souci de la vérité nous oblige à dire qu'il y sommeillait paisiblement et que peut-être l'église se fut vidée sans qu'il s'en doutât, si un voisin ne l'avait poussé du coude.

— Pardonnez-moi de vous déranger, lui chuchota celui-ci, ma myopie m'empêche de lire le tableau accroché sous la chaire ; me direz-vous ce qui y est écrit ?

Et Jean Nifflet, qui n'était qu'à demi éveillé, de répondre, sans même lever la tête :

— Tous les lundis, gâteau au fromage.

La puce. — Un officier, pas supérieur du tout, comme on va le voir, se trouvait en wagon, à côté d'un israélite.

L'officier regardait d'un air dédaigneux son compagnon et affectait de mettre entre eux une distance qui ne laissait aucun doute sur ses sentiments intimes.

L'israélite ne s'en émut pas, bien naturellement.

Tout à coup, une puce se pose sur la main de ce dernier. Alors, d'un air méprisant, d'une pichenette, il lance l'insecte dans la direction de l'officier, en disant :

— Qu'est-ce que vous faites-là, vilaine animal ? Allez, retournez au régiment.

L. R.

Les revenants du 10 août.

Nous trouvons dans une ancienne brochure intitulée : « Récit de la conduite du régiment des gardes suisses à la journée du 10 août 1792 » et qui a pour auteur le colonel Pfyffer d'Altishofen, la liste des officiers et soldats qui, ayant échappé au massacre, rentrèrent en Suisse et y vivaient encore en 1824.

Voici, entr'autres, les noms des sous-officiers et soldats de la Suisse romande :

CANTON DE FRIBOURG. Fasnach Jean, sergent ; Dorron Jean-Louis, id. ; Dubey Jean, caporal ; Sudan Denis ; Mouttet François ; Ecoffey Jean-Joseph ; Gendre Louis ; Page George ; Staffer François-Xavier-Nicolas ; Beau Jean ; Roulin Jaques ; Hayot Jean ; Chassot Jean-François ; Villard Jaques ; Thomas Antoine ; Badoux Joseph ; Criblet Louis ; Godel Joseph ; Carpataux Nicolas ; Overney Pierre-Joseph ; Riedoz Hans ; Gachet George ; Salin Jaques ; Sugneaux François ; Seillaz Jean ; Deforrel Jean ; Mayeux Jean-Baptiste ; Jungo François ; Bertzchi Jean ; Duding François ; Jaquet Vincent ; Cupillard

Jean-François ; Mouttet Pierre ; Progin François ; Siffret Jaques, sergent ; Castella Pierre ; Gobet François ; Chaudelet Jean ; Chassot Pierre ; Painblanc Jean ; Gobet.

CANTON DE GENÈVE. Guy Michel-François-Albert-Philippe ; Maurier Antoine.

CANTON DE NEUCHATEL. Clerc David-François, caporal ; Junod Jean-David ; Sandoz Henri-Louis ; Favre Jean-Pierre.

CANTON DE VAUD. Amez Louis ; Archaud Jean-Pierre ; Boralej Jacob-Antoine ; Bugnon David ; Burnier Jacob-François ; Chapuis Daniel-François ; Chevaley Jean-Isaac ; Cornu Pierre-David ; Duperthuis Frédéric-Emmanuel ; Guéry Jean-Louis ; Granger Jean-Antoine ; Jaccard Pierre-Louis ; Jaquet David ; Junod Salomon ; Larpin George ; Magnin Pierre ; Merminod Jean-Louis-Mathieu ; Pavillard Charles ; Pigneron Abraham ; Pilet Josué-David ; Pinget Henri ; Ruchli Pierre ; Thévena Henri ; Truan François ; Truan Benjamin ; Vieuchoud Pierre-Louis ; Vulliet Jean-Jacques.

A ces noms, il y aurait lieu d'ajouter ceux des officiers et soldats suisses qui restèrent en France.

Cultures en « coquille ». — Un modeste fermier du Kansas a imaginé de labourer son champ en rond, ou, pour parler plus exactement, en spirale. Depuis que le monde est monde, on ne s'était jamais avisé de tracer des sillons circulaires, partant d'une extrémité d'un champ pour finir au milieu.

L'unique sillon qu'il a labouré lui-même mesure 40 kilomètres et demi. Il se déroule en hélice, de la lisière sud au centre du champ, lequel a une superficie d'un peu plus de 20 hectares.

L'ensemencement s'est effectué de la même façon. Le fermier assure que, d'après ses essais, le rendement en blé d'un champ labouré circulairement est supérieur à celui que donne la méthode classique.

Chacun en peut faire l'essai.

Encore une...

C'était l'autre jour, sur la place de Beaulieu, inspection militaire.

Un soldat de landwehr se présente devant l'inspecteur.

— Alors, fait ce dernier, qu'est ce que cela signifie, vous n'avez qu'une étoile à votre képi ?

Le soldat ne se laisse pas intimider par cette apostrophe. Il enlève calmement son képi et constate l'exactitude du fait.

— Eh bien, oui, c'est vrai, y en a plus qu'une ; . . . c'est drôle . . . Y faut croire que l'autre était une étoile filante.

(Authentique).

A. K.

C'est bien possible. — Une jeune fille avait un œil artificiel.

— C'est admirable, disait à sa mère une voisine, comme cet œil de verre est bien fait ; c'est à s'y méprendre.

— En effet, répond la mère, mais c'est égal, la pauvre enfant ne voit pas si bien qu'avec l'autre.

KURSAAL. — Jusqu'à demain, la célèbre Miarka, la sorcière du Vieux-Paris ; Mme Niouziske, du jardin Krétofsky, de Saint-Pétersbourg ; M. Monty, diseur du Ba-ta-Clan de Paris ; Juliette Central, virtuose musical ; « Seul ! Enfin ! » 1 acte, avec M. Villeroy, et le Biographe. Demain : matinée au Signal (en cas de mauvais temps, représentation à Bel-Air).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.